

**Centre d'études  
sur l'action communautaire  
et bénévole**

**Action communautaire, bénévolat et philanthropie :  
où en est la recherche au Québec?**

**Étude réalisée par Richard Gauthier, M.A.P.  
Avril 2011**

---

Dans ce document, le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

---

DÉPÔT LÉGAL – 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2011  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA  
ISBN : 978-2-9812499-0-6 (VERSION IMPRIMÉE)  
ISBN : 978-2-9812499-1-3 (PDF)

## **REMERCIEMENTS**

Le Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole tient à remercier les établissements et les organismes qui ont collaboré à la réalisation de l'étude « Action communautaire, bénévolat et philanthropie : où en est la recherche au Québec ? »

Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont bien voulu nous rencontrer : chercheurs dans les universités et les cégeps, représentants de fondations publiques et privées, consultants en action communautaire, et représentants de groupes communautaires et d'organismes bénévoles. Ils ont été une trentaine à nous livrer le fruit de leurs expériences et à partager avec nous leur savoir.

D'autres chercheurs en milieu universitaire et des représentants de fondations ont participé à l'étude en répondant à nos questions par téléphone. À eux aussi nous adressons nos sincères remerciements.

Mille mercis aux participants de la session de travail qui a eu lieu le 17 février 2011. Ils ont enrichi les résultats de la présente étude par leurs propos justes et éloquents. C'est dans un véritable élan d'enthousiasme que s'est déroulée cette session de travail qui a regroupé une douzaine de personnes.

Nous ne pouvons ici passer sous silence la contribution financière du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales du Québec grâce à laquelle notre étude a pu être menée.

Enfin, nous exprimons à chacun notre plus profonde gratitude.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	3
TABLE DES MATIÈRES .....	4
CONTEXTE .....	6
INTRODUCTION .....	8
1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE.....	9
2. MÉTHODOLOGIE .....	10
2.1    Méthode .....	10
2.2    Démarche.....	11
2.3    Termes et concepts.....	12
2.3.1    Recherche fondamentale .....	12
2.3.2    Recherche appliquée .....	12
2.3.3    Recherche partenariale.....	12
2.3.4    Action communautaire .....	12
2.3.5    Bénévolat .....	13
2.3.6    Philanthropie.....	13
2.3.7    Valorisation des connaissances .....	13
2.3.8    Mobilisation des connaissances.....	13
2.3.9    Organisation apprenante .....	14
2.3.10    Recherche par, pour et avec.....	14
2.4    Limites de l'étude.....	14
3. CADRE THÉORIQUE .....	16
3.1    Accès à la connaissance .....	16
3.2    Accessibilité aux ressources.....	16
3.3    Collaboration et partenariat.....	18
3.4    Valorisation des connaissances .....	18
4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....	19
4.1    Accès à la connaissance .....	19
4.1.1    Réponses aux questions .....	20
4.1.2    Observations .....	22
4.1.3    Commentaires et suggestions .....	23

4.1.4	Pièges à éviter.....	24
4.2	Accessibilité aux ressources.....	25
4.2.1	Réponses aux questions .....	25
4.2.2	Observations .....	30
4.2.3	Commentaires et suggestions .....	31
4.2.4	Piège à éviter.....	32
4.3	Collaboration et partenariat.....	32
4.3.1	Réponses aux questions .....	32
4.3.2	Observations .....	37
4.3.3	Commentaires et suggestions .....	38
4.3.4	Pièges à éviter.....	38
4.4	Valorisation des connaissances .....	39
4.4.1	Réponses aux questions .....	39
4.4.2	Observations .....	41
4.4.3	Commentaires et suggestions .....	42
4.4.4	Pièges à éviter.....	43
5.	DÉFIS ET ENJEUX .....	44
	CONCLUSION .....	46
	BIBLIOGRAPHIE .....	47
	ANNEXE .....	49

## CONTEXTE

Les études et les recherches menées dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie pullulent au Québec.

Plusieurs raisons expliquent, selon nous, cet état de fait. En voici quelques-unes :

- Les organismes ont le désir de comprendre et d'expliquer les problèmes auxquels ils sont confrontés.
- Les organismes doivent justifier leurs actions auprès des bailleurs de fonds.
- Les chercheurs qui s'intéressent au domaine de l'action communautaire sont en nombre croissant.
- Les travailleurs œuvrant dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie sont de plus en plus qualifiés.
- Les personnes qui réalisent des études et des recherches ont accès facilement à des informations et à des banques de données par le biais d'Internet et des médias sociaux.
- Les gouvernements accordent des sommes importantes aux établissements d'enseignement et aux organismes pour la réalisation d'études et de recherches.

Au cours de la dernière décennie, dans la foulée de « l'économie et de la démocratisation du savoir », des Observatoires, des Alliances de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS), des Chaires de recherche, des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) ont vu le jour un peu partout au Québec. Chacun a développé sa propre expertise, son propre champ d'activité, ses propres centres d'intérêt et ses propres façons de faire. Aucun lien ne semble les raccorder les uns aux autres. L'accès aux recherches qu'ils diffusent passe souvent par des chemins sinuieux. Il n'est pas rare de découvrir les résultats d'une recherche tout à fait par hasard. Combien de fois apprend-on de bouche à oreille l'existence de telle ou telle recherche?

Les organismes œuvrant dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie ont eux aussi réalisé de nombreuses études au cours de la dernière décennie. Leurs travaux ont pu être exécutés grâce à une aide financière accordée par l'État (ministères, agences gouvernementales, organismes parapublics, etc.). Dans bien des cas, des études ont été entreprises suite à des ententes avec des établissements d'enseignement. À cet égard, le Québec constitue un terreau fertile en recherche partenariale.

Souvent, ces organismes ne sont pas portés à diffuser leurs études. Elles demeurent inconnues et tombent dans l'oubli.

L'effervescence entourant le monde de la recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie n'est pas sans occasionner un certain nombre de problèmes. Exemples :

- L'impossibilité de dénombrer les chercheurs au Québec.
- L'impossibilité de connaître leur port d'attache.
- L'impossibilité de connaître l'étendue des sujets traités dans le cadre des projets d'études.
- La valorisation des connaissances.
- La méconnaissance du fonctionnement des ARUC-ÉS et autres programmes de partenariat.
- La quantité phénoménale d'information circulant sur Internet, la validité des sources et le traitement des données.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée la présente étude.

## **INTRODUCTION**

Le présent document fait voir d'abord les objectifs poursuivis dans le cadre de l'étude « Action communautaire, bénévolat et philanthropie : où en est la recherche au Québec? »

Nous trouverons à la section suivante un exposé sur la méthode utilisée et la démarche entreprise pour mener à bien cette recherche. Une définition des termes et concepts sera présentée avant de terminer par un énoncé des limites de l'étude.

Nous passerons ensuite au cadre théorique que nous avons créé. Il s'inspire de la pensée systémique. Les théories en management sur la gestion des savoirs nous ont guidés dans son élaboration.

Pour ce qui est de la présentation des résultats de l'étude, elle se fera en quatre parties, à savoir : l'accès à la connaissance, l'accessibilité aux ressources, la collaboration et le partenariat, et la valorisation des connaissances.

On trouvera dans chacune de ces parties des réponses aux questions posées, des observations, des commentaires et des suggestions à l'intention des instances gouvernementales, des établissements d'enseignement et des promoteurs de projets. Enfin, une liste de pièges à éviter sera dressée pour aider ceux qui en sont à l'élaboration d'un projet de recherche.

Les défis et les enjeux liés à la recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie viendront clore la présentation.

Tel est en substance le contenu de ce document.

## 1. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En initiant l'actuel projet, le Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole s'est donné comme objectifs de :

- Tracer le portrait de la recherche au Québec dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.
- Répondre aux questions : Qui fait des recherches? Par qui sont-elles faites? Sur quoi? Comment? Pourquoi? À quel coût?
- Créer un groupe de réflexion et tenir une session de travail regroupant des personnes intéressées par la problématique de la recherche au Québec dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.
- Diffuser les résultats de l'étude.

## **2. MÉTHODOLOGIE**

La présente étude a été réalisée en quatre grandes étapes.

La première étape a consisté en la formation d'un groupe de réflexion composé de six représentants de divers milieux ((gouvernemental, universitaire, collégial, communautaire, action bénévole, fondation publique).

La deuxième étape a consisté en des rencontres et des entretiens téléphoniques, ainsi que du repérage de données relativement aux pratiques et aux expériences de recherche faites au Québec dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.

Dans une étape subséquente, le Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole a organisé et tenu une session de travail de manière à ce qu'un groupe élargi de personnes puissent réfléchir, en premier lieu, sur les défis et les enjeux de la recherche, et en second lieu, sur la valorisation et la mobilisation des connaissances.

La dernière étape a été la production du présent rapport de recherche, lequel doit être transmis aux médias et publié sur différents sites Internet afin d'en assurer la plus large diffusion possible.

### **2.1 Méthode**

Pour atteindre les objectifs ciblés, diverses opérations ont été accomplies. Ce sont :

- L'élaboration d'un cadre théorique et d'une grille d'analyse.
- L'élaboration de grilles d'entrevues semi-dirigées.
- Le repérage d'études et de recherches traitant de la valorisation et de la mobilisation des connaissances.
- Le repérage d'études et de recherches portant sur la recherche partenariale.
- Le repérage d'études et de recherches traitant de façon spécifique de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.
- Le repérage d'études et de recherches ayant trait aux communautés de pratique et aux organisations apprenantes.
- Le repérage de sites Internet susceptibles d'afficher des études et des recherches en lien avec le sujet.

- L'identification de personnes et/ou d'organismes ayant participé à des recherches de différents types.
- Le traitement et l'analyse des données recueillies à partir des sites visités et de la lecture de divers documents.
- La conception d'un cadre de travail et d'outils d'animation en vue de tenir une session de travail.
- La réalisation d'un échéancier de travail.

Voyons maintenant quelle a été la démarche suivie pour mener cette étude.

## 2.2 Démarche

La démarche entreprise par le Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole pour parvenir aux résultats escomptés a été de :

- Former un groupe de réflexion.
- Repérer des données quant aux pratiques et aux expériences de recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie au Québec.
- Rencontrer ou procéder à un entretien téléphonique auprès de chercheurs, de responsables d'organismes communautaires, de responsables d'organismes bénévoles, de représentants de fondations publiques et privées, et de consultants intéressés par le sujet.
- Tenir une session de travail.

Le groupe de réflexion se composait de six représentants de différents milieux (gouvernemental, universitaire, collégial, communautaire, action bénévole, fondation publique). Les représentants du groupe de réflexion ont eu l'occasion de se rencontrer à quatre reprises. Ils ont émis leur opinion sur le projet de recherche et ont tenté d'établir les bases de l'éventuelle rencontre entre les divers intervenants du domaine de l'étude.

Le repérage des données quant aux pratiques et aux expériences de recherche de même que le repérage des études et des recherches ont été faits à partir de sites Internet : Agences de la santé et des services sociaux, Conférences régionales des élus, ministères, agences gouvernementales, universités, ARUC-ÉS, chaires et laboratoires de recherche, Centres collégiaux de transfert de technologie, regroupements d'organismes, fondations publiques et privées, consultants, etc.

Une trentaine de rencontres et/ou d'entretiens téléphoniques ont eu lieu. La durée d'une rencontre était d'une heure environ. Il s'est agi d'un moyen d'obtenir l'appréciation de connasseurs sur la situation actuelle de la recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie au Québec.

En ce qui concerne la session de travail, elle a eu lieu le 17 février 2011, de 9 h à 16 h, à Repentigny. Une vingtaine de personnes y ont été invitées et une douzaine s'y sont inscrites. Les personnes ayant participé provenaient des milieux suivants : gouvernemental, universitaire, collégial, communautaire et action bénévole.

Il y a eu trois présentations à la session de travail. La première a porté sur la démarche de recherche participative réussie dans la MRC Les Moulins, la deuxième a traité de l'intérêt des bailleurs de fonds à soutenir des projets de recherche, et enfin la troisième s'est intitulée « La valorisation et la mobilisation des connaissances : où en sommes-nous ? »

Ces présentations ont permis d'enrichir les discussions et les échanges entre les participants à la session de travail.

Nous allons voir à présent les termes et concepts propres à la présente étude.

### **2.3 Termes et concepts**

Voici maintenant une brève définition des principaux termes et concepts utilisés dans le document.

#### **2.3.1 Recherche fondamentale**

« La recherche fondamentale consiste en des travaux expérimentaux ou théoriques entrepris principalement en vue d'acquérir de nouvelles connaissances sur les fondements des phénomènes et des faits observables, sans envisager une application ou une utilisation particulière ». (Définition établie par l'OCDE, *Manuel de Frascati*, édition 2002, p. 34 et pp. 87-89)

#### **2.3.2 Recherche appliquée**

« La recherche appliquée consiste également en des travaux originaux entrepris en vue d'acquérir des connaissances nouvelles. Cependant, elle est surtout dirigée vers un but ou un objectif pratique déterminé ». (Définition établie par l'OCDE, *Manuel de Frascati*, édition 2002, p. 34 et pp. 87-89)

#### **2.3.3 Recherche partenariale**

« La recherche partenariale favorise la collaboration entre les chercheurs universitaires et les secteurs gouvernemental, industriel et communautaire en vue de permettre l'acquisition de l'expérience et de nouvelles connaissances et d'en assurer le transfert vers des organismes du milieu ». (Définition inspirée de celle de l'Université du Québec à Rimouski)

#### **2.3.4 Action communautaire**

L'action communautaire est « un mode d'intervention visant à favoriser le développement d'un milieu afin de faciliter la prise en charge individuelle et

collective ». Elle est aussi « un outil de changement social qui permet aux communautés locales de se renforcer en créant des réseaux de soutien, d'entraide et de solidarité ». (Source : CSSS de Rivière-du-Loup)

### **2.3.5 Bénévolat**

Le bénévolat peut être défini comme étant « l'ensemble des activités, conduites par des individus ou des groupes, sans obligation et sans rémunération ». (Source : Le grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française)

### **2.3.6 Philanthropie**

On définit la philanthropie comme étant une « action culturelle ou humanitaire qui consiste à faire preuve de générosité et à soutenir des causes de façon désintéressée ». (Source : Le grand dictionnaire terminologique de l'Office de la langue française)

### **2.3.7 Valorisation des connaissances**

La valorisation des connaissances peut être définie comme l'ensemble des activités ayant pour but d'augmenter la valeur des résultats de la recherche et, plus généralement, de mettre en valeur les connaissances. La valorisation ne se résume pas uniquement à l'exploitation commerciale des résultats de la recherche. Elle s'appuie également sur le déploiement et l'échange des connaissances dans tous les domaines du savoir. (Source : Wikipédia)

En contexte de recherche partenariale, la valorisation des connaissances fait référence aux stratégies de transformation, de diffusion et de transfert des nouvelles connaissances, incluant la formation. (Source : Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale, ARUC-ÉS et QRCP-ÉS, p. 7)

### **2.3.8 Mobilisation des connaissances**

En définissant la mobilisation des connaissances, le Groupe de travail sur la mobilisation des connaissances de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a retenu dans son étude *L'UQAM : une mission particulière de mobilisation des connaissances*, la définition synthèse proposée par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) qui est la suivante :

« Les universités créent et mobilisent le savoir en collaboration avec les gouvernements, les collectivités, les organismes à but non lucratif, les entreprises privées et des partenaires étrangers, et souvent grâce au soutien de ceux-ci. Le savoir généré par les universités dans le cadre de ces partenariats est diffusé auprès de la population de multiples façons : publications, présentations, consultations d'experts, services et activités communautaires, contributions à l'élaboration des politiques publiques, activités de développement socioéconomique, valorisation de la recherche universitaire, etc. Bien que certaines de ces activités soient plus courantes ou mieux connues que d'autres, toutes contribuent à la transmission et à l'application efficace du savoir au sein de la société canadienne et dans le monde. Les

nombreuses formes que prend la mobilisation du savoir créé par les universités procurent des avantages substantiels aux individus, aux collectivités, aux villes, aux provinces, aux régions, aux pays et au monde entier. En outre, n'importe quel pays peut tirer un avantage concurrentiel considérable de l'application des résultats de la recherche universitaire dans divers secteurs ». (AUCC, 2008, p. 71)

Le Groupe de Recherche Médias et Santé de l'UQAM définit pour sa part la mobilisation de la connaissance comme étant « l'ensemble des processus qui visent l'échange de divers savoirs (recherches, pratiques, expériences, et cultures) dans le but de créer de nouvelles formes de connaissances pouvant servir à l'action. La mobilisation des connaissances est la résultante des stratégies de mise en réseau d'échange et de valorisation (diffusion et transfert) ».<sup>1</sup>

### **2.3.9 Organisation apprenante**

Peter Senge, spécialiste de l'approche systémique et référence mondiale en matière d'organisations apprenantes, décrit ces dernières comme « celles dont les membres peuvent sans cesse développer leurs capacités à atteindre les résultats qu'ils recherchent, où des nouveaux modes de pensée sont mis au point, où les aspirations collectives ne sont pas freinées, où les gens apprennent en permanence comment apprendre ensemble ». (Source : Peter Senge, *La Cinquième discipline*, Éditions General First, 1991)

### **2.3.10 Recherche par, pour et avec**

Il faut comprendre que la présente étude s'est intéressée tout particulièrement à la recherche faite par, pour et avec les groupes œuvrant dans le domaine de l'action communautaire. Elle ne porte aucunement sur les études traitant de l'action communautaire à proprement parler (idéologie du mouvement communautaire, histoire du mouvement communautaire, éthique et pratique de l'action communautaire, etc.).

Pour être plus précis, disons que notre recherche s'est intéressée aux études réalisées par, pour et avec les groupes sur des sujets tels que la concertation locale et régionale, le logement social, l'itinérance, la violence, les conditions de vie dans un quartier, etc.

## **2.4 Limites de l'étude**

Différentes limites sont à considérer dans la réalisation de l'étude « Action communautaire, bénévolat et philanthropie : où en est la recherche au Québec? » En voici les principales :

- Les ressources financières et humaines consacrées au projet.

---

<sup>1</sup> Voir Elissalde, J., Gaudet, J., et Renaud, L., *Circulation des connaissances : modèle et stratégies*, Revue internationale de communication sociale et publique, 2010.

- Des rencontres et/ou des entretiens téléphoniques ont eu lieu dans les régions de la Capitale-Nationale, de Lanaudière, de la Mauricie, de Montréal et de l'Outaouais. Une exploration de sites Internet d'établissements et de groupes a été faite pour ce qui est des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- Le champ d'intervention a convergé vers la région de Montréal faute de temps et de moyens financiers pour réaliser une étude plus approfondie dans toutes les régions du Québec.
- Bien que la recherche au Québec sur l'action communautaire, le bénévolat et la philanthropie concerne différents groupes d'acteurs, seuls quelques-uns de ces groupes ont pu être consultés.
- L'étude « Action communautaire, bénévolat et philanthropie : où en est la recherche au Québec? » tient compte des recherches menées au Québec seulement.
- Dans le repérage d'études et de recherches que nous avons fait, il nous a été donné de constater que les recherches ayant trait au bénévolat et à la philanthropie se font rares au Québec. Le lecteur ne s'étonnera donc pas qu'il soit si peu question de recherches en ces domaines dans la présente étude.
- La présente étude n'avait pas pour objet de dresser une liste exhaustive des recherches effectuées au Québec dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie. Une telle étude aurait été intéressante, mais nécessiterait d'autres moyens financiers et beaucoup de temps compte tenu du fait que l'on peut facilement estimer à plusieurs milliers le nombre d'études existantes.

L'étude « Action communautaire, bénévolat et philanthropie : où en est la recherche au Québec? » se veut essentiellement un portrait des pratiques et des expériences qui ont eu cours ces dernières années. Elle vise à répondre aux questions : Qui fait des recherches? Par qui sont-elles faites? Sur quoi? Comment? Pourquoi? À quel coût? À vrai dire, il y a embrouillement et méli-mélo lorsqu'on tente de comprendre où en est la recherche au Québec, ce que l'exercice que nous avons fait nous a prouvé.

À tous les acteurs du monde de la recherche de solutionner maintenant le problème de la mobilisation des connaissances en espérant que le présent document puisse y contribuer quelque peu.

### 3. CADRE THÉORIQUE

« Une approche théorique est une structure potentielle d'explication qui comporte un certain nombre d'éléments. Elle comprend d'abord des postulats qui traduisent la vision des choses sur laquelle elle s'appuie ainsi que des concepts qui permettent de cerner et de classifier les phénomènes à étudier ». (Mace, 1992)

Dans l'étude intitulée *La recherche en communication – Éléments de méthodologie*<sup>2</sup>, nous apprenons que « le cadre théorique sert principalement à présenter un cadre d'analyse et à généraliser des relations théoriques déjà prouvées dans d'autres contextes pour tenter de les appliquer au problème... Le cadre théorique appuie et renforce la problématique, sert à clarifier des concepts et permet de définir un concept et le modifier pour l'arrimer à notre problème de recherche ».

C'est dans ce contexte que nous avons élaboré un modèle théorique. Ce modèle est présenté à la page suivante. Il se divise en quatre éléments, soit l'accès à la connaissance, l'accessibilité aux ressources, la collaboration et le partenariat, et la valorisation des connaissances. Selon nous, la réalisation de toute recherche se fonde sur ces quatre éléments. En voici une explication sommaire.

#### 3.1 Accès à la connaissance

Nous entendons par accès à la connaissance la possibilité d'obtenir des informations dans le but de connaître, de mûrir une réflexion, et d'approfondir une idée, un sujet ou une question.

Dans le cas de notre recherche, il s'agissait de savoir s'il était facile ou non de recueillir des données et de prendre des renseignements relativement aux recherches en lien avec l'action communautaire, le bénévolat et la philanthropie.

Qui produit la connaissance? Pourquoi? Où se trouve-t-elle? À qui s'adresse-t-elle? Comment peut-on l'obtenir? À quel coût? Telles sont les principales questions auxquelles nous nous sommes intéressés initialement.

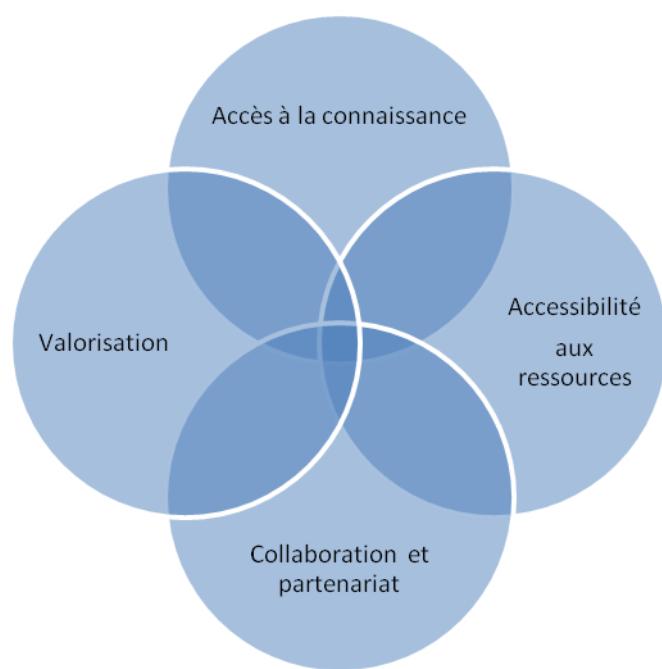
#### 3.2 Accessibilité aux ressources

Comme le démontre la figure du modèle théorique, un deuxième élément porte sur l'accessibilité aux ressources.

---

<sup>2</sup> LARAMÉE, Alain et VALLÉE, Bernard. *La recherche en communication – Éléments de méthodologie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1991, 377 p.

## MODÈLE THÉORIQUE



Il nous importait, en effet, en menant notre recherche, d'identifier les ressources requises afin de réaliser des études et des recherches. Ces ressources sont essentiellement humaines, financières, organisationnelles, matérielles et technologiques.

Qui sont les chercheurs dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie? Où sont les chercheurs et combien sont-ils? Quel est leur taux horaire? Quelles sont les exigences d'un chercheur pour exécuter un travail? Existe-t-il des sources de financement? Lesquelles? Y a-t-il des organisations susceptibles d'appuyer des projets de recherche au Québec? Quelles sont les ressources matérielles nécessaires à l'exécution d'une recherche? En quoi les ressources technologiques ont-elles un impact sur la recherche?

Voilà autant de questions qui méritent réflexion et qui ont constitué un temps fort de notre étude.

### **3.3 Collaboration et partenariat**

Passons au troisième élément du modèle théorique. Nous nous interrogeons sur la collaboration et le partenariat dans la réalisation d'études et de recherches faites par les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques du Québec.

Nous identifierons trois types de recherche, à savoir la recherche menée à l'interne, la recherche réalisée en sous-traitance et la recherche en partenariat. Puis nous verrons quels sont les avantages, les inconvénients et les conditions gagnantes propres à chaque type de recherche.

### **3.4 Valorisation des connaissances**

Le dernier élément, à savoir la valorisation des connaissances, vient boucler la boucle de notre modèle théorique. Celui-ci parle de diffusion, de transfert et d'appropriation des connaissances à la suite d'études et de recherches menées dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie au Québec.

Quelle importance les chercheurs et les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques accordent-ils à la valorisation des connaissances? Quelles sont les difficultés rencontrées? Que peut-on faire pour améliorer la valorisation des connaissances?

Telles sont les questions auxquelles cette étude tentera de répondre tout en présentant aux lecteurs des idées novatrices.

## 4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats de notre étude intitulée « Action communautaire, bénévolat et philanthropie : où en est la recherche au Québec? » sont présentés aux pages suivantes.

Ces résultats sont le fruit de notre repérage des pratiques et des expériences de recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie au Québec. Ils sont également le fruit des rencontres et des entretiens téléphoniques que nous avons eus avec des chercheurs, des responsables de groupes communautaires, des responsables d'organismes bénévoles, des représentants de fondations publiques et privées, et des consultants intéressés par le sujet. Ils témoignent enfin des discussions qui ont eu lieu dans le cadre de la session de travail de février 2011.

La présentation des résultats de notre étude procédera comme suit :

- Accès à la connaissance.
- Accessibilité aux ressources.
- Collaboration et partenariat.
- Valorisation des connaissances.
- Défis et enjeux.

Chacun de ces cinq points suivra la même trame de fond, c'est-à-dire que nous aurons :

- Des réponses aux questions.
- Des observations.
- Des commentaires et suggestions.
- Des pièges à éviter.

Bonne lecture!

### 4.1 Accès à la connaissance

Nous avons vu précédemment ce que nous entendons par accès à la connaissance. Il s'agira donc maintenant pour nous de présenter les résultats de notre étude en

gardant en mémoire notre questionnement à propos de la facilité ou de la difficulté à recueillir des données et prendre des renseignements sur les recherches effectuées au Québec en lien avec l'action communautaire, le bénévolat et la philanthropie.

Voici donc les réponses à nos différentes questions à ce propos.

#### **4.1.1 Réponses aux questions**

##### *Qui produit la connaissance?*

Nous avons répertorié dans le secteur universitaire trois Observatoires et six Chaires de recherche susceptibles de s'intéresser à la recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie. S'ajoutent également dans ce secteur des Centres d'études, des Laboratoires, des ARUC-ÉS, des Centres de recherche, des Groupes de recherche et un Consortium.

Dans le secteur collégial, six établissements ont des Centres collégiaux de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices.

Nous savons que des recherches sont menées régulièrement dans les secteurs public et parapublic. On y retrouve des Agences de la santé et des services sociaux, des Directions de santé publique, des Conférences régionales des élus, des ministères et des agences gouvernementales.

Nombre d'organismes à but non lucratif du Québec mènent des recherches, plus particulièrement dans le domaine de l'action communautaire. Parmi ces organismes, citons notamment le Comité sectoriel de main-d'œuvre, économie sociale et action communautaire (CSMO-ÉSAC), le Centre des organismes communautaires (COCo), le Centre St-Pierre, le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), le Centre d'action bénévole de Montréal et la Fondation Chagnon.

Des études et des recherches proviennent aussi, quoique plus rarement, du secteur privé. La tendance ici est de commanditer les recherches.

Une liste des établissements et des organismes qui exécutent des études et des recherches dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie au Québec est placée en annexe.

##### *Pourquoi?*

En principe, dans les établissements d'enseignement, la production de la connaissance permet de cerner des problèmes sociaux, de les analyser, de les interpréter, de les comprendre et de trouver des solutions possibles. Les travaux des spécialistes contribuent au progrès de la science et à l'enrichissement des connaissances. Les chercheurs dans les universités font davantage de la recherche fondamentale tandis que les chercheurs dans les collèges s'adonnent plutôt à la recherche appliquée.

Les Agences de la santé et des services sociaux, les Directions de santé publique, les Conférences régionales des élus, les ministères et les agences

gouvernementales réalisent généralement des recherches qui répondent à leurs propres besoins. À l'occasion, ils soutiennent financièrement des projets de recherche initiés par des groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques. L'aide peut se limiter à une assistance professionnelle (matériel informatique, coaching de recherche, valorisation des connaissances, etc.) dans certains cas. La recherche en partenariat est habituellement privilégiée.

Les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques du Québec s'impliquent de plus en plus dans le domaine de la recherche. Ils cherchent à comprendre la nature des problèmes dans leurs milieux respectifs de manière à ajuster leurs interventions et à agir pour le mieux-être de leur clientèle. La collaboration et le partenariat sont des modes de fonctionnement privilégiés par ces groupes. On parle donc ici de recherche partenariale.

Dans un souci d'être de « bons citoyens corporatifs », certaines entreprises du secteur privé commanditent occasionnellement des recherches. On peut prendre pour exemple l'étude intitulée *Combler les lacunes* qui a été commandée par la Financière Manuvie afin de mieux comprendre les changements survenus dans la culture du bénévolat au Canada. Cette étude a été menée à la fin de 2010 pour le compte de Bénévoles Canada, en collaboration avec le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire.

#### *Où se trouve-t-elle?*

La connaissance dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie se trouve là où on la produit, c'est-à-dire dans les établissements d'enseignement, dans les secteurs public et parapublic, et dans les organismes à but non lucratif.

#### *À qui s'adresse-t-elle?*

Elle s'adresse à toute personne – chercheurs, étudiants, gestionnaires, intervenants, employés, bénévoles – qui a un intérêt à apprendre dans l'un ou l'autre des vastes sujets étudiés.

#### *Comment peut-on l'obtenir?*

Les études et les recherches sont disponibles dans les bibliothèques des établissements d'enseignement, dans les centres de documentation des organismes et sur les sites Internet.

#### *À quel coût?*

Il est très difficile d'évaluer les coûts liés à la réalisation des études et des recherches au Québec dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie. Il semble que des sommes considérables y soient consacrées chaque année.

Retenons seulement qu'en 2010, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a versé au Québec, dans le secteur universitaire, un montant de 173 M\$

pour le financement des recherches ainsi que le fonctionnement et les opérations des Observatoires, des Chaires de recherche, des Centres d'études, des Laboratoires, des ARUC-ÉS, des Centres de recherche et des Groupes de recherche.

Pour sa part, le Fonds de recherche sur la société et la culture du gouvernement du Québec a octroyé pour 2009-2010 des subventions totalisant 50,1 M\$ afin de soutenir des projets de recherche dans le secteur universitaire.<sup>3</sup>

En parlant de financement de travaux de recherche, il nous faut aussi souligner le pouvoir discrétionnaire qu'ont les Agences de la santé et des services sociaux, les Directions de santé publique, les Conférences régionales des élus, les ministères et les agences gouvernementales d'allouer des sommes aux organismes à but non lucratif, aux consultants, aux chercheurs en milieu universitaire et autres. Ces sommes, peut-on estimer, représentent des centaines de milliers de dollars.

#### **4.1.2 Observations**

La question posée au départ est celle-ci : est-il facile d'avoir accès à la connaissance ? La réponse est non.

Nous avons observé que :

- L'accès à la connaissance nécessite de connaître les réseaux qui sont relativement nombreux et complexes.
- Un temps appréciable, voire souvent considérable, doit être consacré à la navigation sur Internet d'un réseau à un autre.
- La convivialité de certains sites laisse fort à désirer, ce qui peut décourager le plus valeureux des guerriers. Exemples : code d'accès obligatoire, informations trop abondantes et non pertinentes, cartographie aux chemins sinueux.
- La classification des études et des recherches est pensée différemment d'un réseau à un autre ou d'un établissement à un autre. La recherche doit parfois être faite par auteurs, parfois par thématiques, parfois par sujets.
- L'écrit prédomine. La lecture des rapports prend souvent un temps considérable malgré les efforts de synthèse.
- La fréquentation des bibliothèques des établissements d'enseignement se limite aux seuls étudiants ou employés de ces établissements. Un savoir important est donc inaccessible au commun des mortels.

---

<sup>3</sup> Fonds de recherche sur la société et la culture, Octrois 2009-2010, site Internet au [www.fqrsc.gouv.qc.ca](http://www.fqrsc.gouv.qc.ca).

- Les centres de documentation des organismes, lorsqu'ils sont existants, ressemblent à des débarris. L'absence de ressources humaines pour en prendre charge en serait la cause principale.
- Les regroupements d'organismes québécois semblent peu enclins à rendre accessibles la connaissance.
- L'arrivée des médias sociaux risque de changer le portrait de l'accessibilité à la connaissance.
- Les technologies permettent maintenant la formation de communautés de pratique et de communautés d'intérêt. Il s'agit de nouvelles façons de rendre accessible la connaissance et de la partager. Certaines expériences ont été faites dans le domaine de l'action communautaire par le Centre St-Pierre notamment, dans le cadre de son projet « Agir dans son milieu ».
- Dans le domaine de la philanthropie, on note la création d'un portail par l'UQAM à l'automne 2010. Ce portail permet d'avoir accès à une quantité appréciable d'information. Des blogues favorisent les échanges entre visiteurs. On tente actuellement de créer une communauté de pratique formée de professionnels en gestion philanthropique. Le portail s'appelle *Philanthropie Québec*. Représente-t-il la voie de l'avenir au chapitre de l'accessibilité et du partage de la connaissance?

#### **4.1.3 Commentaires et suggestions**

Pour avoir accès à la connaissance, on doit se promener dans les dédales d'un circuit complexe où même un initié risque de se perdre. Il est très difficile de savoir qui a mené une recherche, quand, sur quel sujet, et surtout où elle se trouve.

Les études et les recherches ne sont pas inventoriées. Aucun système de classement n'a été mis sur pied jusqu'à maintenant. Bref, comment se ressourcer sur un sujet quand il n'y a aucun mode de repérage?

Pour avoir accès à la connaissance dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie, deux conditions doivent être réunies : avoir beaucoup de temps devant soi et faire preuve d'une très grande patience.

Voici quelques suggestions :

- La convivialité des sites Internet qui hébergent des études et des recherches portant sur l'action communautaire, le bénévolat et la philanthropie devrait être une préoccupation constante pour les hôtes. La visite des sites devrait se faire avec facilité, être « user friendly ».
- Il y aurait sans doute lieu d'adopter un système de classification unique pour faciliter le repérage.

- Un inventaire et un catalogage des recherches menées au Québec depuis le début des années 2000 dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie auraient avantage à être faits.
- D'autres moyens de diffusion de la connaissance que les rapports écrits pourraient être développés : DVD, bandes sonores, vidéos, téléphones intelligents, etc.
- La culture de la connaissance mériterait d'être développée dans les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques.
- Les regroupements d'organismes québécois pourraient certainement jouer un rôle important sur le plan de l'accessibilité à la connaissance en rassemblant les études et les recherches menées dans leurs secteurs respectifs et en s'occupant de valoriser ces connaissances.
- Un lieu d'enregistrement des recherches en démarrage pourrait exister de façon à pouvoir répertorier les projets existants et à éviter les dédoublements possibles.
- Il serait opportun de se pencher sur l'utilisation des médias sociaux comme moyens d'accès à la connaissance. Y a-t-il des problèmes d'éthique (plagiat, vol d'identité, propriété intellectuelle, etc.) à l'horizon?
- La formation de communautés de pratique et de communautés d'intérêt est à conseiller dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie. Les employés d'organisations de petite taille ont tout intérêt à faire partie de telles communautés puisqu'elles favorisent les échanges et le partage des connaissances entre pairs.
- Au même titre que le portail en gestion philanthropique, il pourrait exister un portail en action communautaire et bénévole. Ce portail pourrait abriter l'inventaire des recherches menées au Québec dans les domaines de l'action communautaire et du bénévolat.

#### **4.1.4 Pièges à éviter**

Le premier piège à éviter, c'est de penser qu'avoir accès à la connaissance peut se faire en moins de temps qu'il ne faut pour le dire.

La patience demeurera toujours une vertu pour quiconque s'aventure sur les chemins du savoir et de la connaissance.

## 4.2 Accessibilité aux ressources

Tel que mentionné précédemment, des ressources humaines, financières, organisationnelles, matérielles et technologiques sont requises pour mener des études et des recherches.

Nous tenterons de donner un aperçu de l'étendue des ressources actuellement disponibles au Québec par le biais des réponses aux questions qui suivent.

### 4.2.1 Réponses aux questions

*Qui sont les chercheurs dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie?*

Les chercheurs dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie sont généralement des personnes qui ont une formation de troisième cycle en service social ou en sociologie. Notons que les spécialistes en gestion tout comme en sciences politiques sont peu nombreux à s'adonner à des activités de recherche dans ces domaines.

*Où sont les chercheurs et combien sont-ils?*

On les retrouve principalement dans les écoles de service social et les facultés de sociologie.

Il y a aussi des chercheurs indépendants et des firmes-conseils qui réalisent des mandats de recherche sur une base privée.

Les chercheurs se logent également au sein de groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques, de ministères, d'agences gouvernementales, d'organismes parapublics, etc.

Faute de liste, il est quasi impossible de savoir à combien s'élève le nombre de chercheurs au Québec dans le domaine de l'action communautaire. On a l'impression que ce sont toujours les mêmes, mais cela n'est peut-être pas le cas.

À notre connaissance, un nombre infime de chercheurs s'intéressent au bénévolat (deux seulement semblent connus au Québec) et à la philanthropie (un seul semble connu).

*Quel est leur taux horaire?*

Un chercheur travaille à 100 \$ de l'heure et plus.

Les chercheurs dans les universités ont l'obligation dans l'exercice de leurs tâches de produire des études et des recherches, et de collaborer à certains projets. Ils sont aussi tenus de publier les résultats de leurs travaux. Dans une telle perspective, on comprendra qu'un chercheur puisse être intéressé à mener un projet de recherche en partenariat avec des groupes sans recevoir de rétribution autre que son salaire.

Dans d'autres cas, les universités défrayeront les coûts inhérents aux études et aux recherches réalisées par les chercheurs en partenariat avec des groupes. Il peut s'agir de sommes puisées à même leur propre budget de recherche ou d'octroi de subventions obtenues dans le cadre de certains programmes gouvernementaux.

Il arrive aussi que les chercheurs soient libérés de leur charge d'enseignement pour se consacrer à des travaux.

Étant à la recherche de financement, les universités, par le biais des chercheurs, offrent volontiers leur savoir-faire à des groupes.

Comme on peut le constater, un organisme qui veut traiter avec une université s'engage dans un processus un peu particulier.

*Quelles sont les exigences d'un chercheur pour exécuter un travail?*

Le chercheur en milieu universitaire a un certain nombre d'exigences pour entreprendre une recherche en partenariat avec un groupe intervenant dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie. Par exemple, il tiendra à :

- Ce que la recherche respecte les règles en épistémologie des sciences sociales pour la sanctionner.
- Ce que la propriété intellectuelle de l'étude soit déterminée préalablement.
- Participer à la formulation du problème.
- Participer à la définition des étapes de la démarche de recherche et à l'établissement des échéanciers de travail.
- Construire lui-même un cadre théorique, définir les termes et concepts, fixer les limites de l'étude et confectionner les outils de travail.
- Procéder à l'analyse des données recueillies selon ses propres critères.
- Participer à l'élaboration des solutions au problème posé.

Un chercheur en milieu universitaire va accepter plus rarement de prêter son concours à un groupe en tant que conseiller, coach ou accompagnateur. Il préfère signer les recherches auxquelles il a souscrit en tout pour des raisons épistémologiques et éthiques. Il souhaite que les résultats de ses travaux se retrouvent dans des revues scientifiques.

*Existe-t-il des sources de financement? Lesquelles?*

Nous allons identifier ci-après les principales sources de financement pour la recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.

*Pour les universités :*

- Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- Le Fonds de recherche sur la société et la culture.
- Les très modestes budgets de recherche des universités.

*Pour les cégeps :*

- Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada à la condition que le cégep soit accrédité auprès de cette instance.
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Centres collégiaux de transfert de technologie).

*Pour les groupes d'action communautaire et bénévoles :*

- Ils obtiennent un soutien financier de façon discrétionnaire. Les bailleurs de fonds sont généralement les Agences de la santé et des services sociaux, les Conférences régionales des élus, les ministères, les agences gouvernementales, etc.

*Il est à noter que :*

- Les fondations publiques et privées du Québec ne soutiennent pas les projets de recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.
- La Fondation Chagnon, des Centraide du Québec et d'autres fondations publiques font réaliser à l'occasion des travaux de recherche. Ces travaux viennent répondre à des besoins spécifiques de l'organisation jouant autour de l'identification de profils de donateurs, de causes à soutenir et d'organismes à qui faire des dons.
- La Fondation de la famille J.W. McConnell soutient des projets de recherche provenant d'organismes qu'elle aide financièrement sur le plan des opérations quotidiennes. Ces projets doivent contribuer à l'amélioration de la connaissance des problématiques sociales que tente de résoudre l'organisme faisant la demande d'assistance.

*Y a-t-il des organisations susceptibles d'appuyer des projets de recherche au Québec?*

### *Les ARUC-ÉS et le RQRP-ÉS*

Les ARUC-ÉS et le Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale (RQRP-ÉS) participent au développement des collectivités. Pour ce faire, ils réalisent des activités de réflexion, tiennent des séminaires, effectuent des recherches et travaillent à la valorisation des connaissances en économie sociale, en partenariat avec les groupes communautaires.

Les activités de l'ARUC-ÉS ont pris fin le 31 décembre 2009. Celles du RQRP-ÉS se termineront en août 2011.

Ces deux organisations sont en attente du renouvellement de leur entente avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada dans le cadre de son nouveau programme de partenariat.

### *L'UQAM et son Service aux collectivités*

L'UQAM dispose d'un Service aux collectivités depuis plus de 30 ans. Tel que décrit sur son site, « L'UQAM choisit de rendre ses ressources accessibles à certains groupes sociaux, qui n'ont pas traditionnellement accès à l'Université, et dont les activités visent à contribuer à la compréhension ou à la solution des problèmes d'ordre social, économique, culturel ou environnemental. En conséquence, le Service aux collectivités (SAC) développe et coordonne des projets de formation, de recherche et de création en partenariat avec des groupes communautaires ou populaires, des associations volontaires et autonomes sans but lucratif, des groupes de femmes, des syndicats, des comités de citoyens ou aux membres de tout autre groupe apparenté, non gouvernemental ».

Et l'UQAM ajoute que « le Service aux collectivités se caractérise par son orientation d'ouverture à de nouveaux besoins sociaux, son mode de fonctionnement par projets et son rôle d'interface entre les professeurs, les instances de l'UQAM et les groupes concernés ».

### *L'UQTR, son Picom et ses Carrefours communauté-université*

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) se démarque avec son projet d'intervention communautaire appelé Picom.

L'UQTR définit sur son site Internet un Picom comme étant « une activité pédagogique au moyen de laquelle des étudiants, provenant idéalement de diverses disciplines, coopèrent en équipe à la conception et à la réalisation d'un projet de service communautaire sur la base d'un besoin identifié par un organisme sociocommunautaire et en étant accompagnés par un mentor désigné par cet organisme ».

Le Picom de l'UQTR se divise en trois volets : Picom dans un cours institutionnel, Picom dans un cours disciplinaire et Picom élargi. C'est ce dernier volet – le

carrefour communauté-université – qui fera l'objet de notre attention dans le cadre de la présente étude.

Toujours sur le site Internet de l'UQTR, on peut lire que « Le carrefour communauté-université consiste en une alliance durable entre des partenaires communautaires et universitaires, intéressés par une même problématique pour laquelle ils possèdent des expertises complémentaires, afin de mettre en œuvre des projets structurants, significatifs et d'envergure, afin de contribuer au développement durable (environnemental, sanitaire, social, économique, éducatif, culturel) des communautés, tout en favorisant l'accomplissement de la mission universitaire, par le développement, l'exploration, la transmission et l'application des connaissances ».

L'explication qui suit est de nature à renforcer notre compréhension d'une telle initiative. Ainsi, lit-on encore sur le site : « L'université et les milieux communautaires, possédant des expertises complémentaires liées à des problématiques sectorielles particulières et d'intérêt commun, partagent leurs expériences et leurs savoirs pour leur bénéfice mutuel, de manière à renforcer la capacité des milieux communautaires à accroître le bien-être de ses citoyens tout en enrichissant l'éducation et la recherche universitaires ».

Un autre extrait du site nous permet de voir que « Les carrefours naissent et se développent en fonction des besoins qui rejoignent des expertises et des intérêts existant aussi bien dans un milieu communautaire que dans un secteur de l'Université ».

Soulignons enfin que le Picom se veut pour l'UQTR un moyen d'accroître son engagement dans le développement des communautés qu'elle dessert. Une telle initiative a pu voir le jour grâce au soutien de la Fondation de la famille J.W. McConnell.

#### *L'Université McGill, l'Université Concordia et le CURE*

Communauté Université Échange de Recherche, c'est ce que signifie le mot CURE.

CURE est une base de données qui permet le jumelage des projets de recherche des étudiants de l'Université McGill et de l'Université Concordia, et les besoins des organismes locaux.

Par un rapprochement entre les étudiants et les groupes communautaires dont les ressources sont limitées, l'Université McGill et l'Université Concordia souhaitent encourager et soutenir la recherche en témoignant de leur conscience sociale.

#### *Quelles sont les ressources matérielles nécessaires à l'exécution d'une recherche?*

Parmi les principales ressources matérielles nécessaires à la réalisation d'une recherche, notons l'espace de travail, le mobilier de bureau, les articles de bureau, les articles de classement, le matériel de bureautique, etc.

Il n'est pas rare que les organismes œuvrant dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie obtiennent des ressources

matérielles des institutions publiques (ARSSS, CRÉ, etc.) ou des entreprises privées (Desjardins, BMO, etc.) en menant un projet de recherche.

*En quoi les ressources technologiques ont-elles un impact sur la recherche?*

Les médias sociaux (YouTube, Twitter, Facebook, Linkedin, etc.) sont en train de transformer complètement le monde de la recherche. Par le biais de ces nouveaux moyens de communication sociale, des individus ou des groupes d'individus de partout dans le monde se rassemblent pour créer ensemble un contenu Web qu'ils indexent, modifient, commentent et combinent avec des créations personnelles.

Les technologies de l'information sont d'ores et déjà indispensables pour réaliser des études et des recherches. Elles permettent de constituer des bibliographies exhaustives, d'entrer en contact avec des pairs, d'échanger des renseignements, d'être à la fine pointe de l'information, etc.

La valorisation des connaissances prend elle aussi une toute autre tournure grâce aux médias sociaux.

#### **4.2.2 Observations**

En ce qui a trait aux ressources humaines, financières, organisationnelles, matérielles et technologiques requises pour mener des études et des recherches, nous avons observé que :

- Il n'existe aucune liste de chercheurs, qu'il s'agisse des chercheurs dans les universités, des chercheurs indépendants ou des firmes-conseils, disposés à réaliser des recherches en collaboration avec des groupes.
- Les programmes d'assistance financière destinés aux universités pour soutenir des recherches partenariales sont non récurrents. Beaucoup de temps doit être consacré au renouvellement des protocoles d'entente.
- Le Service aux collectivités de l'UQAM ne dispose que d'un budget de 50 000 \$ par année pour mener à bien ses projets de formation, de recherche et de création en partenariat avec des groupes communautaires.
- L'assistance financière accordée aux groupes d'action communautaire et bénévoles pour réaliser des études et des recherches est bien souvent discrétionnaire. Il faut savoir frapper à la bonne porte et savoir quand frapper.
- Il est malheureux de constater que le Réseau de l'action bénévole du Québec a mis fin il y a deux ans à son Programme de renforcement du milieu bénévole du Québec.
- Les programmes de financement du CRSH étaient en processus de révision au cours de la dernière année (2009-2010).

- La question peut se poser dans les universités à savoir que la recherche partenariale ne doit pas être financée au détriment de la recherche fondamentale.
- Un groupe communautaire qui aimerait recourir à des ressources universitaires pour la réalisation d'un projet de recherche en partenariat doit s'attendre à des délais assez longs avant d'obtenir une réponse.
- Les cégeps sont établis dans les grandes villes du Québec. Ils possèdent des ressources humaines importantes qui mériteraient certainement d'être utilisées à des fins de recherche partenariale dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.

#### **4.2.3 Commentaires et suggestions**

Si aucun mode de repérage n'existe pour avoir accès à la connaissance, le même phénomène se produit quant à l'accessibilité aux ressources humaines, financières, organisationnelles, matérielles et technologiques requises pour mener des études et des recherches en partenariat dans le domaine de l'action communautaire.

L'idéal serait que des listes soient créées, lesquelles pourraient contenir le nom de chercheurs dans les universités et les collèges, le nom de chercheurs indépendants et de firmes-conseils qui évoluent dans ce domaine à l'échelle du Québec.

La production de listes permettant d'identifier les sources de financement pour la recherche en partenariat dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie serait également à conseiller.

Il serait intéressant que chaque établissement d'enseignement crée une véritable « porte d'entrée » que pourrait franchir les groupes ayant besoin d'accéder à des ressources aidantes dans l'élaboration de leurs projets de recherche. Une telle « porte d'entrée » permettrait ainsi aux groupes de se diriger vers un endroit ciblé où ils pourraient être conseillés, orientés et accompagnés par des professionnels dans leurs différents projets. Elle pourrait de surcroît être utile aux groupes qui désirent avoir accès à des recherches.

Il est préférable d'avoir de bons contacts pour obtenir du soutien dans des projets de recherche.

Tout groupe qui veut avoir accès à des ressources en vue de réaliser une recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie doit s'armer de patience et faire preuve de détermination et de hardiesse.

Voici quelques suggestions :

- Créer des répertoires, des listes et des bottins de ressources nécessaires dans la réalisation de recherches.

- Le portail abritant l'inventaire des recherches menées au Québec dans les domaines de l'action communautaire et du bénévolat pourrait contenir également toutes les ressources inhérentes à la réalisation de recherches.
- Une veille devrait être assurée par les responsables du portail pour alimenter son contenu.

#### 4.2.4 Piège à éviter

Accéder aux ressources pour réaliser des recherches et des études dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie ne se fait pas en criant ciseau.

### 4.3 Collaboration et partenariat

Les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques réalisent des recherches portant sur des sujets ou des préoccupations qui les interpellent.

Il y a trois façons de faire, soit que les recherches sont menées par les groupes eux-mêmes à l'interne, soit qu'elles sont confiées en sous-traitance à une firme-conseil ou à un chercheur indépendant, soit qu'elles sont exécutées en partenariat avec des universités.

Les trois façons présentent des avantages et des inconvénients. C'est ce que nous verrons ci-après, tout en énonçant les conditions gagnantes pour chacune d'elles.

#### 4.3.1 Réponses aux questions

##### *La recherche à l'interne*

Certains groupes confient à un employé ou embauchent un employé pour réaliser une recherche suite à l'obtention d'une subvention d'un ministère ou d'une agence gouvernementale.

##### *Quels sont les avantages d'une recherche à l'interne?*

Les avantages sont les suivants :

- Le groupe a la maîtrise d'œuvre entière du projet, c'est-à-dire qu'il définit le sujet de la recherche, formule le problème, pose l'hypothèse, construit le cadre opératoire, choisit la stratégie de vérification, choisit les instruments de collecte de données, traite les données, formule les conclusions et produit un rapport.
- Le groupe peut exercer un droit de regard constant sur les travaux en cours.
- Le groupe contrôle toute la phase de la valorisation des connaissances.

- Cette façon de faire peut susciter une plus grande mobilisation des ressources humaines et bénévoles du groupe.

*Quels sont les inconvénients?*

Il peut y avoir des inconvénients à mener une recherche à l'interne en raison de facteurs tels que :

- L'inaptitude du groupe à respecter les règles de l'art dans le domaine de la recherche (épistémologie et éthique).
- L'incapacité du groupe à évaluer les compétences du chercheur.
- La difficulté pour un groupe d'accompagner, d'orienter et de guider l'employé dans sa recherche en respectant les buts et objectifs préalablement définis.
- Le manque de temps pour réaliser la recherche et superviser le travail de l'employé qui y est affecté.
- La difficulté à mobiliser des ressources à l'interne pour la durée du projet.
- L'abandon ou la démission possible en cours de mandat de l'employé affecté à la recherche.
- La difficulté à valoriser les connaissances produites faute de moyens et de ressources.

*Quelles sont les conditions gagnantes?*

Pour les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques, les conditions gagnantes pour réussir une recherche menée à l'interne sont :

- Posséder une ressource compétente pour diriger et/ou réaliser un projet de recherche.
- Posséder les ressources bénévoles, financières, organisationnelles, matérielles et technologiques pour réaliser le projet.
- Planifier les activités du groupe en tenant compte du projet de recherche et du temps nécessaire à sa réalisation.
- Posséder les moyens, les outils et les réseaux nécessaires à la valorisation des connaissances produites.

*La recherche en sous-traitance*

La recherche en sous-traitance est celle qui consiste à confier à un tiers, en tout ou en partie, la réalisation d'une recherche plutôt que d'exécuter celle-ci à l'interne, le

groupe conservant la responsabilité de définir les résultats attendus et même, dans certains cas, les moyens de réalisation.

Dans le cas d'une recherche en sous-traitance, de façon générale, le groupe voit à former un comité d'orientation ou un comité directeur du projet de recherche. Le comité est formé par des personnes qui sont membres du groupe ou des organismes lui étant affiliés. Le rôle du comité consiste à voir au bon déroulement de la recherche.

Ordinairement, la sous-traitance est confiée à une firme-conseil ou à un chercheur indépendant, et le mandataire agit à titre de directeur académique ou scientifique.

*Quels sont les avantages d'une recherche en sous-traitance?*

Les avantages sont :

- Le directeur académique ou scientifique a un œil externe par rapport au groupe et au projet de recherche. Il peut donc faire preuve d'une plus grande objectivité dans son travail.
- Le directeur académique ou scientifique possède une expertise dans le domaine de la recherche et une connaissance de la problématique du sujet à l'étude.
- Le rôle du directeur académique ou scientifique peut être déterminé en fonction des besoins du groupe. Il peut intervenir en tout ou en partie. Ainsi, il peut agir ou non en tant que coach, et peut participer ou non à la définition du sujet de la recherche ou à la formulation du problème. Dans l'exercice de ses tâches, le directeur académique ou scientifique peut être appelé à formuler des hypothèses, à construire un cadre opératoire pour la recherche et à choisir une stratégie de vérification. Encore restera-t-il au comité d'orientation ou au comité directeur à décider s'il appartient au directeur académique ou scientifique de choisir les instruments de collecte de données, traiter les données, formuler des conclusions et produire un rapport.
- L'apport du comité d'orientation ou du comité directeur peut s'avérer précieux de par la connaissance qu'ont ses membres du sujet faisant l'objet de l'étude.
- Le comité d'orientation ou le comité directeur peut avoir un rôle important à jouer sur le plan de la valorisation des connaissances produites.
- Le projet de recherche sera réalisé selon un échéancier préétabli.

*Quels sont les inconvénients?*

Des inconvénients peuvent être associés à la recherche en sous-traitance, à savoir :

- De la part du comité d'orientation ou du comité directeur du projet de recherche, il peut arriver une mauvaise sélection d'un membre, une incompréhension du mandat, la non disponibilité de certains membres, des

enjeux et tractations politiques, un nombre insuffisant ou trop élevé de membres, un manque de leadership, une incapacité à travailler en équipe, un manque de cohésion au sein du groupe, un contrôle excessif exercé sur le directeur académique ou scientifique, etc.

- De la part du groupe, la tendance à vouloir trop formaliser la démarche en multipliant les ententes contractuelles (appel d'offres, contrat de services, formulaire de consentement éclairé, accord de non-divulgation des renseignements, droit de propriété intellectuelle, entente de confidentialité, formulaire de renonciation de responsabilité professionnelle, etc.).
- De la part du directeur académique ou scientifique, il peut arriver une difficulté à fonctionner avec le groupe, une propension à vouloir tout contrôler ou à vouloir trop déléguer, un problème de disponibilité pendant et/ou après l'exécution du mandat, un laxisme exagéré, un intérêt à vouloir soutirer le plus d'argent possible en fournissant un minimum d'effort, etc.

#### *Quelles sont les conditions gagnantes?*

Pour les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques, les conditions gagnantes pour réussir une recherche en sous-traitance sont :

- Avoir le temps de disponibilité pour gérer le projet.
- Avoir la capacité de mobiliser les employés et les membres du groupe autour du projet de recherche.
- Procéder à un choix judicieux des personnes qui feront partie du comité d'orientation ou du comité directeur.
- Procéder à un choix judicieux du directeur académique ou scientifique.
- Bien définir le sujet de la recherche, ses buts et objectifs, les tâches dévolues à chacun, la démarche à entreprendre, les échéanciers de travail, etc.

#### *La recherche en partenariat*

Depuis une dizaine d'années, des groupes communautaires et bénévoles travaillent à des projets de recherche en collaboration avec des universités. Cette collaboration favorise l'acquisition de nouvelles connaissances et leur transfert vers des organismes du milieu. Cette façon de faire contribue à la démocratisation du savoir.

Au Québec, la recherche partenariale avec des universités se fait notamment par le biais des ARUCS-ÉS, du QRCP-ÉS, ainsi que du Service aux collectivités et de LAREPPS-ESSBE de l'UQAM<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales – équipe Économie sociale santé et bien-être (LAREPPS-ESSBE) regroupe des chercheurs d'universités québécoises, des professionnels de recherche, des étudiants et des partenaires du milieu de l'intervention. Il s'intéresse aux pratiques et aux politiques sociales définies dans un sens large.

### *Quels sont les avantages d'une recherche en partenariat?*

La recherche en partenariat présente les avantages suivants :

- La compétence des ressources humaines affectées au projet.
- La disponibilité des ressources financières pour réaliser la recherche.
- La disponibilité des différentes ressources organisationnelles, matérielles et technologiques mises à la disposition des partenaires.
- La rigueur et la qualité des travaux.
- Le respect des règles de l'art dans la réalisation des travaux.
- L'avancement des connaissances.
- La crédibilité de la recherche.
- L'expertise et les moyens disponibles pour réaliser la phase de la valorisation des connaissances.

### *Quels sont les inconvénients?*

Il peut y avoir des inconvénients pour les groupes communautaires et bénévoles à travailler en partenariat avec les universités. En voici quelques-uns :

- La lourdeur bureaucratique (délai d'acceptation du projet, protocole d'entente aux conventions particulièrement spécialisées et « pointues », etc.).
- Les questions entourant la propriété intellectuelle de la recherche.
- Les valeurs, croyances et attitudes de certains chercheurs face aux groupes communautaires et bénévoles.
- La notion de temps qui diffère pour les chercheurs et les groupes.
- L'assignation des responsabilités et des rôles dévolus aux partenaires (exemple : litige entre le groupe et le chercheur à propos de la conception du cadre d'analyse ou de la méthodologie de recherche).

### *Quelles sont les conditions gagnantes?*

Pour qu'une recherche effectuée en partenariat entre des groupes communautaires ou bénévoles et des universités ait un dénouement heureux, il faut :

- Une même compréhension de la problématique à l'étude de la part des partenaires.

- Des rôles et des responsabilités bien définis.
- Une participation active des partenaires dans le projet de recherche.
- Une disponibilité des partenaires tout au long du processus de recherche.

#### 4.3.2 Observations

Après les rencontres et/ou les entretiens téléphoniques qu'a eus le Centre d'études sur l'action communautaire et bénévole avec des chercheurs dans les universités et les cégeps, des représentants de fondations publiques et privées, des consultants en action communautaire, et des représentants de groupes communautaires et d'organismes bénévoles relativement à la présente étude, les observations qui s'imposent sont celles-ci :

- L'expertise dans le domaine de la recherche partenariale se trouve presque essentiellement à Montréal, et tout particulièrement à l'UQAM.
- La recherche partenariale est d'abord et avant tout le lot des ARUC-ÉS. Celles-ci interviennent auprès des entreprises en économie sociale.
- Les recherches faites dans le domaine de la philanthropie sont rarement réalisées en partenariat. Les fondations privées et publiques font réaliser leurs études en sous-traitance.
- La réussite d'un projet de recherche en partenariat repose sur une confiance mutuelle.
- Il existe quelques programmes de formation en recherche destinés aux groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques.<sup>5</sup>
- Les cégeps s'intéressent de plus en plus à la recherche de type partenarial. Un bon exemple en est le Groupe d'étude des conditions de vie et des besoins de la population (ÉCOBES) qui est un organisme dédié à la recherche en sciences sociales appliquées rattaché au Cégep de Jonquière. ÉCOBES a vu le jour en 1982 et a été reconnu à titre de Centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices en mai 2009. Il intervient dans les domaines de l'éducation et de la santé.
- Dans le contexte où une organisation apprenante est une organisation qui apprend de son expérience et tire les bénéfices des compétences qu'elle acquiert, un groupe communautaire, bénévole ou philanthropique qui réalise une recherche se trouve dans une bonne situation pour devenir une organisation apprenante.

---

<sup>5</sup> Binhas Lynda, *Comment mener une étude de A à Z*, CSMO-ÉSAC ,2007.

#### **4.3.3 Commentaires et suggestions**

Plusieurs déplorent l'absence de la Mesure pilote MDEIE/SACAIS en innovation sociale qui a pris fin il y a quelques années. On ne trouve plus trace de l'expertise acquise dans le cadre de ce programme en matière de recherche partenariale.

Certains s'interrogent sur la qualité des recherches exécutées en partenariat, pensant que plusieurs d'entre elles n'ont pas vraiment de valeur sur le plan scientifique.

On constate qu'en règle générale les chercheurs dans les universités parlent volontiers de leurs expériences en recherche partenariale et n'ont aucune hésitation à transmettre toute l'information susceptible d'aider à l'avancement des connaissances. Hélas! certains groupes communautaires ont plutôt l'attitude inverse!

Les sommes allouées à la recherche par les gouvernements fédéral et provincial semblent satisfaire les attentes des chercheurs en milieu universitaire. Ils croient toutefois qu'il y aurait lieu de s'interroger sur la répartition des sommes, la recherche partenariale ne devant pas se faire au détriment de la recherche fondamentale.

Nos suggestions :

- Il serait important pour l'avancement des connaissances que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada continue à soutenir la recherche partenariale.
- Il serait intéressant que des programmes de formation en recherche soient conçus à l'intention des groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques. Le portail en action communautaire et bénévole pourrait en être le maître d'œuvre.

#### **4.3.4 Pièges à éviter**

Qu'il s'agisse d'une recherche à l'interne, d'une recherche en sous-traitance ou d'une recherche en partenariat, les principes demeurent les mêmes. Ainsi, pourrait avoir des conséquences néfastes le fait de :

- Mal définir son projet.
- Mal choisir les participants au projet.
- Mal évaluer les besoins sur le plan des ressources.
- Faire une mauvaise évaluation du temps requis pour la réalisation de la recherche.

À vrai dire, la réalisation d'une recherche suppose que l'on ne pense pas tout connaître et que l'on sache faire preuve d'humilité dans les divers apprentissages.

## 4.4 Valorisation des connaissances

Tel que mentionné précédemment, le dernier élément de notre modèle théorique, soit la valorisation des connaissances, parle de diffusion, de transfert et d'appropriation des connaissances dans le contexte d'études et de recherches menées dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie au Québec.

Nous proposons maintenant au lecteur de suivre la pensée des gens avec qui nous avons été en contact grâce à la présente étude à travers les réponses aux questions qui suivent.

### 4.4.1 Réponses aux questions

*Quelle importance les chercheurs et les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques accordent-ils à la valorisation des connaissances?*

En règle générale, ils tiennent à ce que leurs études et recherches aient le plus de visibilité et de retombée possible.

La question ici n'est donc pas tant de savoir quelle est l'importance accordée à la valorisation des connaissances que de savoir quelles sont les principales difficultés rencontrées.

*Quelles sont les difficultés rencontrées?*

En ce qui concerne la valorisation des connaissances, les chercheurs et les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques peuvent se heurter à une panoplie de difficultés. En voici un aperçu :

- **Le temps**  
Pour diffuser et transférer les nouvelles connaissances, il faut du temps. Du temps pour écrire des articles, des résumés et des communiqués. Du temps pour publier dans les revues scientifiques, dans les revues professionnelles et spécialisées, dans les publications d'associations communautaires, dans les bulletins de chacun des réseaux des partenaires. Du temps pour organiser des rencontres, des séminaires, des colloques, des conférences, des sessions de formation, des tables rondes, etc.
- **Les utilisateurs des connaissances**  
La valorisation des connaissances suppose de cibler un auditoire, d'identifier des organisations potentiellement intéressées par la recherche, et d'élaborer des moyens pour atteindre les utilisateurs des nouvelles connaissances produites.
- **Les outils**  
La valorisation des connaissances suppose la création de divers outils. On peut citer ici le résumé-synthèse, la présentation multimédia, le guide spécialisé, le cahier de formation, l'outil d'animation. Ceci sans oublier les

outils à utiliser tels que journaux, radio, télévision, courrier électronique, pages Web, sites Internet.

- Les moyens financiers  
A-t-on prévu un budget pour diffuser, pour transférer les nouvelles connaissances, incluant un budget pour la formation?
- Le réseau et les contacts  
Le réseau auquel on appartient peut-il servir de relais, être porteur des nouvelles connaissances produites? A-t-on les bons contacts?
- La propriété intellectuelle  
La question de la propriété intellectuelle se pose du fait que les nouvelles connaissances peuvent maintenant circuler à l'échelle de la planète. Les auteurs risquent de se faire piller leurs ouvrages.

*Que peut-on faire pour améliorer la valorisation des connaissances?*

La valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie fait appel à une grande volonté de faire et à une démarche bien planifiée. Voici quelques points à considérer avant d'entreprendre une démarche. Les principaux sont :

- Être motivé.
- Être créatif.
- Avoir une disponibilité de temps.
- Mobiliser des partenaires autour de la question de la valorisation des connaissances.
- Avoir une bonne connaissance des technologies de l'information et des médias sociaux.
- Comprendre la complexité, les stratégies et les enjeux de la valorisation des connaissances.
- Planifier les activités de valorisation des connaissances au tout début du projet de recherche.
- Déterminer les ressources requises.
- Identifier son auditoire et les utilisateurs potentiels.

#### 4.4.2 Observations

À la suite des rencontres, des entretiens téléphoniques et de la session de travail que nous avons eus avec plusieurs intervenants dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie, il s'avère opportun de faire relativement à la valorisation des connaissances les observations suivantes :

- Les universités s'intéressent de plus en plus à la question de la valorisation et de la mobilisation des connaissances. À preuve, la création toute récente, fin octobre 2010, de l'Équipe de soutien à la mobilisation des connaissances de l'UQAM, mise sur pied par le Bureau du vice-recteur à la Recherche et à la création, sous l'impulsion du Service des partenariats et du soutien à l'innovation et du Service de la recherche et de la création. Des collaborations sont en développement avec le Service aux collectivités de l'UQAM.
- Une autre initiative mérite d'être soulignée. Il s'agit du projet du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) dont la création remonte au mois d'août 2005. Ce projet, initié par l'Université du Québec avec le soutien financier du ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation résulte d'une entente dans le cadre du programme de soutien à la valorisation et au transfert. Dans l'exécution de son premier mandat, le RQIS a vu à mieux comprendre, soutenir et valoriser l'innovation sociale au Québec. Dans une deuxième phase, l'équipe du RQIS a travaillé notamment, d'avril 2007 à mars 2010, à répertorier et développer des outils d'accompagnement pour faciliter et valoriser les processus d'innovation sociale. Le mandat de la troisième phase consiste à expérimenter une démarche d'innovation ouverte en soutenant des acteurs de l'innovation sociale dans l'échange, la mobilisation et la formalisation de leurs connaissances.<sup>6</sup>
- Le RQIS a créé un coffre à outils des plus intéressants dont peuvent se servir les établissements d'enseignement, et les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques dans leur processus de valorisation des connaissances.<sup>7</sup>
- *L'Initiative Le savoir, un bien commun*, trouve son origine dans les universités canadiennes<sup>8</sup>. Fondé en octobre 2009, ce mouvement explore le rôle du savoir dans notre société et s'intéresse tout particulièrement à la démocratisation du savoir. L'UQAM en fait partie. Les instigateurs du projet souhaitent travailler à la mobilisation des connaissances dans le domaine des sciences humaines et des sciences sociales.
- Des organismes ont développé des outils pour animer un processus de transfert des connaissances. À ce propos, disons que le document réalisé par

<sup>6</sup> Nous avons appris, au début mai, que le financement du RQIS n'a pas été renouvelé.

<sup>7</sup> Voir la Boîte à outils sur le site du RQIS à l'adresse [www.quebec.ca/ptc/rqis](http://www.quebec.ca/ptc/rqis).

<sup>8</sup> Les établissements participants sont : UQÀM, Carleton University, Guelph University, Office of Community-Based Research, SIG, Wellesley Institute, Centre for community based research, Fédération canadienne des sciences humaines et le CRDI.

la Direction de la recherche, formation et développement de l’Institut national de santé publique du Québec mérite amplement d’être lu.<sup>9</sup>

- Les groupes environnementaux semblent être devenus des experts dans le domaine de la valorisation des connaissances. Il serait intéressant – ce qui pourrait faire l’objet d’une future recherche – de voir comment ils procèdent.
- La formation d’une communauté de pratique constituerait un véhicule intéressant pour produire, diffuser, transférer des connaissances nouvelles et les partager entre pairs dans les domaines de l’action communautaire et du bénévolat. On doit comprendre ici, comme Lave et Wenger la définissent, que « la notion de communauté de pratique désigne le processus d’apprentissage social émergeant lorsque des personnes ayant un centre d’intérêt commun collaborent mutuellement. » Pour ces auteurs, une telle collaboration consiste à partager des idées, trouver des solutions, construire des objets nouveaux. Elle doit se dérouler sur une période de temps notable. (Source : Wikipédia)
- Les recherches effectuées dans les domaines de l’action communautaire et du bénévolat sont subventionnées par les gouvernements en quasi-totalité, d’où l’intérêt, voire la nécessité des efforts à faire pour divulguer les résultats des travaux auprès d’un large public.
- Des étudiants dans certaines universités produisent des rapports de recherche en lien avec l’action communautaire et le bénévolat. Il peut s’agir d’un travail dans le cadre d’un cours, d’un mémoire de maîtrise ou d’une thèse de doctorat. Ces travaux sont méconnus et tombent dans l’oubli. Ainsi, nous avons pu répertorier quelque 104 travaux d’étudiants réalisés récemment en provenance seulement de l’Université du Québec en Outaouais.

#### **4.4.3 Commentaires et suggestions**

Des efforts de valorisation des connaissances, c’est-à-dire de diffusion et de transfert, restent à faire de la part des chercheurs dans les universités et des groupes. Ces efforts permettraient notamment de rendre utiles les résultats des recherches.

Des études, des études et encore des études ont été produites au cours des dernières années et sont toujours produites en ce moment par, pour et avec les groupes communautaires, bénévoles et philanthropiques. Qui a fait quoi? Qui fait quoi? On s’étonne en conversant avec un acteur des milieux concernés ou en furetant sur le Web de découvrir tout à coup une recherche existante sur tel ou tel sujet. Assurément, le Québec doit passer à l’étape de la mobilisation des connaissances. Les ressources aidantes sont déjà en place : l’Équipe de soutien à la mobilisation de l’UQAM, le RQIS, le MDEIE et autres,

---

<sup>9</sup> Institut national de santé publique du Québec, *Animer un processus de transfert des connaissances, bilan des connaissances et outil d’animation*, octobre 2009, 61 p.

Nos suggestions :

- Une fois que sera créé le portail en action communautaire et bénévolat, il faudrait que ses gestionnaires travaillent de concert avec les ressources aidantes à mobiliser les connaissances dans les domaines de l'action communautaire et du bénévolat.
- Des activités telles que des sessions de formation sur la valorisation des connaissances, des résumés de recherches, la publication d'un bulletin mensuel, des blogues, la formation de communautés de pratiques, etc., devraient être envisagées.

#### **4.4.4 Pièges à éviter**

Une fois la recherche terminée, le chercheur et le groupe doivent éviter de :

- Tomber dans l'indifférence par rapport à l'importance de la diffusion et du transfert des nouvelles connaissances produites.
- Ne pas s'intéresser aux réseaux aidants sur le plan de la valorisation des connaissances.
- Mal s'entourer et mal évaluer les ressources dans la valorisation des connaissances.
- Ne pas accorder suffisamment d'importance à la mobilisation des connaissances.

Ici comme en toute chose, il est bon de se rappeler qu'agir à des fins politiques partisanes est contraire à l'esprit de la valorisation et de la mobilisation des connaissances qui supposent le partage des idées, et dont les objectifs premiers sont l'avancement du savoir.

## 5. DÉFIS ET ENJEUX

Les défis qui attendent les acteurs de la recherche dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie sont, à notre sens, les suivants :

### **Repérage des études et des recherches**

Des milliers d'études et de recherches ont été menées au Québec dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie depuis le début des années 2000. Le défi dans le futur consisterait à créer un système de repérage permettant une classification par auteurs, par sujets, par thèmes, de sorte que les utilisateurs puissent avoir un accès facile aux nouvelles connaissances.

### **Mobilisation des connaissances**

Le défi consiste à obtenir la collaboration des chercheurs et des groupes dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie quant à la divulgation de leurs travaux sur un portail unique.

### **Création d'un portail unique**

Le défi consiste à obtenir les ressources financières, humaines, technologiques, matérielles et physiques pour le faire fonctionner.

Le portail de recherche pourrait donner accès aux connaissances recensées ou produites. Il pourrait renfermer des outils permettant la valorisation des connaissances, des guides de formation, des répertoires de chercheurs et des listes de toutes sortes. Il pourrait également contenir des hyperliens conduisant à des sites d'intérêt.

Les gestionnaires du portail pourraient produire des résumés d'études et de recherches, agir comme coachs auprès

des groupes et mettre sur pied des activités de formation à leur intention.

Une veille devrait être assurée par les gestionnaires du portail.

### **Le financement**

Rien ne pourra continuer à se faire, rien ne pourra non plus être initié en recherche sans l'appui financier des gouvernements.

La stabilité et la récurrence dans le financement des recherches sont réclamées par tous les acteurs du monde universitaire.

### **La recherche fondamentale et la recherche partenariale**

Le défi consiste en ce que les gouvernements assurent le financement de la recherche partenariale sans que la recherche fondamentale en soit lésée.

## **CONCLUSION**

Cette étude nous aura permis de voir que le Québec en est à l'heure de la mobilisation des connaissances dans les domaines de l'action communautaire, du bénévolat et de la philanthropie.

Des résultats de travaux émergent de toutes parts. On peut lire les études réalisées par des chercheurs d'universités et de collèges. On peut prendre connaissance des recherches provenant d'Observatoires, de Chaires de recherche, de Laboratoires, de Centres d'études et de recherche, d'ARUC-ÉS et de CCTT. Il est possible de se référer aux travaux qu'exécutent régulièrement des organismes appartenant aux secteurs public et parapublic. Et ceci sans compter les nombreuses réalisations des organismes à but non lucratif du Québec.

La connaissance et le savoir sont là à n'en pas douter. Il reste à se doter des outils qui feront en sorte que la connaissance circulera dans les villes, les régions, la province, le pays et partout dans le monde entier.

Voilà! C'est là où nous en sommes!

## BIBLIOGRAPHIE

ARUC et RQRP, *Guide pour la valorisation des connaissances en contexte de recherche partenariale*, UQÀM, 2007.

ARUC-RQRP, *La recherche partenariale : le modèle de l'ARUC-ÉS et du RQRP-ÉS*, UQÀM, 2007.

Brodeur, Monique, Fontan, Jean Marc, Landry, Réjean, Auclair, Marie et Tirilly, Mickaël, *L'UQÀM : une mission particulière de mobilisation des connaissances*, UQÀM, janvier 2009.

CÉGEP régional de Lanaudière, *Un rôle accru pour les établissements collégiaux en Recherche, Développement et Innovation*, Mémoire présenté au Groupe-conseil pour l'actualisation de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation, septembre 2009.

CÉFRIO, *Travailler, Apprendre et collaborer en réseau – Guide de mise en place et d'animation de communautés de pratique intentionnelles*, 2005.

Centre St-Pierre, *Agir dans son milieu – un projet du Centre St-Pierre*, Centre St-Pierre, 2009.

Champagne, Claude et Payette, Adrien, *Le groupe de codéveloppement professionnel*, PUQ, 1997.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, *Exposé sur le renouvellement de l'architecture des programmes du CRSH*, 2010.

Côté, Nathalie, Saint-Louis, Marie-Pierre, Bourque, Denis, *Pratiques de concertation sur le territoire de la MRC Les Moulins : rapport de la démarche de recherche participative*, Chaire de recherche du Canada en organisation Communautaire, 2010.

Dépelteau, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines*, Les Presses de l'Université Laval – De Boeck Université, 2000.

Dupéré, Martine Plamondon, Annie, *Innovations sociales dans les organismes communautaires : facteurs intervenant dans le processus de transfert de connaissances*, CRISES, Collection Études théoriques, 2006.

Elissalde, J., Gaudet, J., Renaud, L., *Circulation des connaissances : modèle et stratégies*, revue internationale de communication sociale et publique, pp 3 et 4, <http://www.revuecsp.uqam.ca/numero/n3-4/pdf/RICSPElissaldeGaudetRenaud.2010.pdf> – Groupe de recherche Médias et santé – Université du Québec à Montréal.

Institut national de santé publique du Québec, Direction de la recherche, formation et développement, *Animer un processus de transfert des connaissances – bilan des connaissances et outil d'animation*, octobre 2009.

Initiative canadienne *Le savoir, un bien commun, Le savoir, un bien commun – invitation à explorer le rôle du savoir dans la société canadienne*, texte de réflexion, mai 2010.

LARAMÉE, Alain et VALLÉE, Bernard. *La recherche en communication – Éléments de méthodologie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1991.

Mace, Gordon et Pétry, François, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Les Presses de l'Université Laval et De Boeck Université, 2000.

Rollin, Joanie et Vincent, Valérie, *Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec*, Réseau québécois en innovation sociale (RQIS), 2007.

Saint-Germain, Lise et Pelletier, Francine, *Agir dans son milieu – analyse de pratique*, Centre St-Pierre et Centre de recherche en sciences appliquées, 2009.

Solidarité Mercier-Est, *Une évaluation des pratiques de la Table de concertation intersectorielle et multiréseaux du quartier Mercier-Est*, Janvier 2009.

Tremblay, Marc-Adélard, *Initiation à la recherche dans les sciences humaines*, McGraw-Hill éditeurs, 1968.

## ANNEXE

### La recherche par secteurs

#### Secteur universitaire

##### a) Les Observatoires

- Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire (UQO)
- Observatoire québécois en loisir (UQTR)
- Observatoire de l'administration publique (ÉNAP)

##### b) Les Centres d'études, les Laboratoires et les Alliances

- Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (UQO)
- Le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales – équipe Économie sociale santé et bien-être (LAREPPS-ESSBE)
- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS)
- Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale RQRP-ÉS
- Centre d'appui au développement des pratiques et de la recherche en service social (UL)
- Service aux collectivités (UQAM)
- Centre de recherche sur les politiques et le développement social (U de M)
- Groupe de recherche sur les institutions et les mouvements sociaux (U de M)
- Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC)
- Association de recherche des organismes sans but lucratif (ARES)
- Centre de recherche sur l'innovation sociale (CRISES)
- Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
- Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille (UQTR)
- Consortium sur l'innovation, les performances et le bien-être dans l'économie du savoir (UQAM)
- Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG)
- Réseau québécois en innovations sociales (RQIS)
- Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif (HEC)

### c) Les Chaires de recherche

- Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (UQO)
- Chaire d'études sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté (UQAM)
- Chaire de recherche du Canada en économie sociale (UQAM)
- Chaire de recherche sur le transfert des connaissances et l'innovation (UL)
- Chaire Desjardins en développement des petites collectivités (UQAT)
- Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement (UQAM)

### **Secteur collégial**

- Groupe d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population ÉCOBES (Cégep de Jonquière)
- Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants – IRIPI (Cégep de Maisonneuve)
- Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté – CÉRSÉ (Cégep de Rosemont)
- Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable – CIRADD (Cégep de la Gaspésie et des Îles)
- Centre d'innovation sociale en agriculture – CISA (Cégep de Victoriaville)
- Centre de recherche sur l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap – CRISPESH (Cégep du Vieux-Montréal et Collège Dawson)
- Centre de recherche en économie sociale – CERESO (Cégep de Lanaudière)<sup>10</sup>

### **Secteurs public et parapublic**

- Agences de la santé et des services sociaux (ASSS)
- Directions régionales de la santé publique
- Conférences régionales des élus (CRÉ)
- Ministères (MESS, MESL, MDEIE, MSSS, Secrétariats, MCCCF, MFA, MDDEP, SHQ, OPHQ), etc.

### **OBNLs**

- Centre de formation populaire (CFP)
- Centre St-Pierre (CSP)
- Comité sectoriel de main d'œuvre- économie sociale, action communautaire (CSMO-ÉSAC)
- Le Centre des organismes communautaires (COCo)

---

<sup>10</sup> Il s'agit d'une initiative du Cégep régional de Lanaudière et de la Table régionale en économie sociale de Lanaudière.

- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ)
- Tables régionales d'organismes communautaires (TROC)
- Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC)
- Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires
- Centre d'action bénévole de Montréal (CABM)
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ)
- Relais Femmes
- Solidarité Mercier-Est
- Solidarité Ahunstic
- KCI (philanthropie)
- Fondation McConnell
- Fondation Chagnon, etc.

### **Secteur privé**

- Mouvement Desjardins
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque Royale
- HSBC
- McClean Budden
- Compagnies pharmaceutiques (santé, aînés...), etc.

### **Les Fonds spécialisés**

- Fonds de recherche sur la société et la culture
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, etc.

